ANNEXE 2

FE-MED 23 – V1

Cellule PDP
(Prévention Désinsertion Professionnelle)
3 Chemin du Cerisier - 25000 BESANÇON
Tél. **03 80 73 92 09**
cellule.PDP@btpsanteprevention-bfc.fr

Vous êtes un(e) salarié(e)
SAISINE SALARIE(E)

Merci de remplir ce document si vous souhaitez que la cellule PDP vous contacte !

Vos coordonnées (le/la salarié(e) :

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone domicile : .....
Téléphone Portable .....
Mail : .....

Tierce personne

☐ Vous n'êtes pas le/la salarié(e), vous l'aidez à remplir le document)
Nom : .....
Prénom : .....
Lien avec le/la salarié(e) : .....
Téléphone domicile : ……..… Portable ……
Mail .....
Le/La salarié(e) est-il (elle) informé(e) de votre démarche ? (Cochez la case) ☐ Oui
Le/la salarié(e) a-t-il (elle) donné son accord pour être recontacté(e) par la cellule ? (Cochez la case)
☐ Oui ☐ Non

Vous êtes salarié de quelle entreprise ? :
Entreprise : ……..... N° d'adhérent au SPSTI BTP BFC (si connu) ……
Adresse de l'entreprise : .....
Département : .....
Poste occupé dans l'entreprise : .....

Cocher la case qui correspond à votre situation :

☐ Je traverse **des difficultés** susceptibles d'avoir un impact sur mon activité professionnelle.
☐ Je souhaite rencontrer l'**assistante sociale** du SPSTI BTP BFC
☐ Je souhaite discuter du **RDV de liaison**
☐ Autre : .....

CONSENTEMENT :

Après avoir pris connaissance de la notice ***« annexe d'information cellule PDP au salarié / à la salariée »***, jointe à cette saisine, je reconnais avoir été informé(e) que :

- La prise en charge par la cellule PDP du SPSTI BTP BFC a pour finalité la **P**révention de la **D**ésinsertion **P**rofessionnelle
- Je peux retirer mon consentement à tout moment, par trace **écrite** (mail, courrier, etc…) à la cellule PDP sans justification **ni conséquence sur mon suivi en santé travail.**

☐ Je soussigné(e) …….... né(e) le ……
donne mon consentement à l'accès et au partage de mes données le temps de la prise en charge par la cellule PDP du SPSTI BTP BFC.

☐ Je **refuse** de donner mon consentement
Fait à…… Le …….. Signature :

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre cette SAISINE à l'adresse suivante :

cellule.PDP@btpsanteprevention-bfc.fr

ANNEXE 2

FE-MED 23 – V1

Cellule PDP
(Prévention Désinsertion Professionnelle)
3 Chemin du Cerisier - 25000 BESANÇON
Tél. **03 80 73 92 09**
cellule.PDP@btpsanteprevention-bfc.fr

Annexe d'information au salarié / à la salariée
Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

*(Document remis avant la signature du **consentement du salarié au partage de ses données**. Document joint à la saisine salarié en téléchargement)*

La Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) du SPSTI BTP BFC propose un accompagnement destiné à prévenir les risques de rupture avec l'emploi et à soutenir les démarches administratives, sociales ou professionnelles nécessaires au maintien dans une activité professionnelle.

1. Nature de l'accompagnement proposé

La cellule PDP peut vous aider notamment sur :

- L'analyse de votre situation professionnelle ;
- Les démarches administratives ou sociales utiles ;
- Les liens avec les acteurs de l'emploi et de la prévention, « les partenaires » ;
- L'information sur les dispositifs de maintien dans l'emploi, « les outils ».

Cet accompagnement repose uniquement sur des échanges **administratifs, sociaux et professionnels** en ce qui concerne les partenaires**.**

Vos **données médicales** peuvent être consultées uniquement par les médecins du travail du SPSTI impliqués dans votre suivi, dont le médecin référent de la cellule PDP, lorsque vous êtes pris en charge par la cellule PDP. Vos données médicales ne sont jamais transmises à des organismes extérieurs.

2. Traitement des données personnelles

Le traitement de vos données personnelles est nécessaire aux missions légales du SPSTI (Code du travail), sauf cas où un accord spécifique est demandé.

Dans le cadre de cet accompagnement :

- Vos informations ne sont transmises qu'aux **intervenants strictement nécessaires** à votre accompagnement (ex. : assistant sociale des services partenaires, assistante sociale conventionnée par le SPSTI BTP BFC, structures d'aide administrative, assurance maladie, CPAM, CARSAT, MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI, employeur ou service RH de votre entreprise, exclusivement avec **votre accord**, et dans les limites des données non médicales.
- Vous serez averti des différents partenaires mis en œuvre, au fur et à mesure de leur mobilisation dans votre prise en charge par la cellule PDP du SPSTI BTP BFC.
- **Aucune information de santé, aucun avis médical, aucun diagnostic** n'est communiqué aux partenaires.

Vos données sont conservées durant 5 ans après votre prise en charge.

3. Vos droits

Vous disposez des droits suivants :

- Droit à l'**information** ;
- Droit d'**accès**, de **rectification** ou de **limitation** du traitement ;
- Droit de **retirer votre consentement à tout moment** ;
- Droit d'**opposition** au partage de vos informations.

Votre choix n'a **aucune incidence** sur votre suivi en santé au travail.

4. À quoi servent vos informations

Vos informations servent uniquement à organiser votre accompagnement et à permettre à la cellule PDP du SPSTI BTP BFC de vous aider dans vos démarches professionnelles ou sociale et de vous conseiller, en recherchant des solutions, quant à votre maintien en emploi. Elles ne sont utilisées que pour comprendre votre situation, identifier les solutions possibles et, si vous êtes d'accord, échanger avec les partenaires utiles à votre parcours.

Aucune donnée médicale n'est utilisée ou transmise. Et rien n'est fait sans votre accord.

5. Contact

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données du SPSTI BTP BFC.

6. RGPD

Responsable de traitement : **SPSTI BTP BFC – 3 chemin du Cerisier – 25000 Besançon**
Délégué à la protection des données (DPO) : **dpo@btpsanteprevention-bfc.fr**
Durée de conservation : **5 ans après la clôture de la prise en charge PDP.**